

Publié le 15 avril 2021

Webinaire de travail entre l'ANCT et la FedEpl

Afin de concrétiser l'accord de partenariat signé lors du Congrès national en 2020, la Fédération des Epl et l'ANCT se sont réunies virtuellement la semaine dernière, lors d'un webinaire de travail afin de rendre opérationnel notre convention



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Comme l'a indiqué **le Préfet Yves Le Breton, directeur Général de l'ANCT** dans ses propos introductifs, « la Convention de partenariat signée avec la FedEpl fin 2020 est le premier contrat signé par l'Agence. Cela montre la place des Epl dans nos activités ». C'est un message fort et encourageant que le directeur a voulu nous faire passer et qui prouve encore une fois la pertinence des outils de la gamme des Epl dans son action sur les territoires.

L'ANCT accompagnatrice de projets

Pendant plus de deux heures, les équipes et services de l'ANCT et de la FedEpl ont présenté respectivement leurs champs d'intervention et leurs axes de travail. De nombreux points de coopération ont été prédéfinis tels que le **Plan Montagne, tourisme-culture, le numérique, le développement économique des territoires, l'accès aux Epl aux financements européens**, etc.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer dans nos prochaines newsletters les suites concrètes de nos échanges.